

Créations nettes d'entreprises

2,0%

En 2019, le taux de création nette d'entreprises en Wallonie s'élève à 2,0 %. Il connaît une nouvelle contraction

Taux de création nette d'entreprises par région - Evolution 2000-2019



Sources : Base de données B-Information (old), Statbel ; Calculs : IWEPS

Entre 2007 et 2019, le taux moyen de création nette d'entreprises est de 1,7 % en Wallonie, 2,6 % en Flandre et 3,5 % dans la Région de Bruxelles-Capitale.

En 2019, le taux de création nette continue de diminuer. Il est néanmoins un des plus élevé que la moyenne de la période 2007-2019. On constate cependant que depuis 2016, le taux de création nette est en constante diminution, à l'exception de la Flandre où le taux augmente à nouveau légèrement en 2019. Néanmoins, l'évolution baissière constatée en Wallonie en 2019 est le résultat d'une plus forte hausse des disparitions d'entreprises (12 %), non compensée par l'augmentation des créations d'entreprises (4 %).

Créations nettes d'entreprises

Définitions et sources

Les créations en termes d'entreprises actives sont le nombre de nouveaux assujettis et ré-assujettis à la TVA au 31 décembre de chaque année.

Les cessations en termes d'entreprises actives correspondent au nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA.

Le taux de création nette est égal au quotient de la différence entre les créations et les cessations par rapport au nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA au 31 décembre de la période précédente.

Pertinence et limites

Les chiffres fournis se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA depuis 2008, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de Statbel.

Personne de contact : **Caroline Albessart** (c.albessart@iweps.be) / prochaine mise à jour : **décembre 2021**